

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC PUBLICATION NATIONAL N°
DNCMP/294../F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL DE RECRUTEMENT ADDITIONNEL A LA POLICE NATIONALE DU
BURUNDI.**

Date de Publication : ---11---/---2---/2025
Date d'ouverture des offres : ---3---/---3---/2025

Objet

1. Le Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité publique lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert national pour la fourniture du matériel de recrutement à la police nationale du Burundi. Les spécifications techniques des services commandés sont définies dans le cahier des Clauses Techniques Particulières du présent Dossier d'Appel d'Offre en annexe.

2. Allotissement

Le Marché est constitué d'un seul lot.

3. Financement

Le marché est financé à 100% par le budget général de l'Etat, de la Police Nationale du Burundi.

4. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des articles 52, 53 du code des Marchés Publics du 29 Janvier 2018. Les personnes frappées d'inéligibilités au sens de l'article 55 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

NB : Les Associations sans but lucratif (Asbl) ne sont pas éligibles pour ce marché.

5. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres

1. Le Dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures à l'Inspection Générale de la Police Nationale du Burundi sise à NGAGARA, Q.10 avenue NYABISINDU.
2. Cependant, en vertu du Code des Marchés Publics du Burundi (art. 127), l'achat du DAO est une condition indispensable pour la participation au marché. Les candidats intéressés pourront obtenir un jeu complet des documents d'appel d'offres rédigés en français en version papier auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics sise à NGAGARA, Q.10 Avenue Nyabisindu. La quittance de paiement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/.../F/2024-2025 » de *Cinquante mille francs Burundi (50.000 BIF)* versés au compte N° CC10003(BIF) ouvert à la BRB. La copie de cette quittance de versement, libellée « Achat DAO N°DNCMP/...../F/2024-2025 », constitue une des pièces administratives exigées de chaque soumissionnaire.

6. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous pli fermé et rédigées en langue française devront parvenir au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics au plus tard le 3..../...3..../2025 à 9 heures. Elles pourront être remises main à main le jour de l'ouverture des offres au Président de la séance d'ouverture avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

Elles porteront la mention suivante : Offre pour la fourniture du matériel de recrutement à la police nationale du Burundi, objet du DAO N° DNCMP/294../F/2024-2025 ». A n'ouvrir qu'en séance publique du .../.../2025. L'ouverture des offres aura lieu le 3..../...3..../2025 à 9 heures 30 dans la salle des réunions de l'Inspection Générale de la Police Nationale.



7. Délais d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

8. Lieu et délai de livraison

Les fournitures seront livrées dans les Structures de formation de BUGANDA, BURURI, MURAMVYA, MWANZARI et NGOZI. Le délai de livraison est fixé à deux (2) mois calendaires au maximum mais le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

9. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

10. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre obligatoirement une garantie de soumission dix-sept millions cinq cent mille Francs Burundi (17 500 000 BIF).

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

11. Date limite de dépôt des offres

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

12. Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualifications sont :

- Au niveau technique

1. L'acte d'engagement du soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
2. La garantie de soumission sous forme de garantie bancaire.
3. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
4. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
5. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par l'OBR ;
6. L'attestation de non redevabilité à l'INSS en cours de validité et en original ;
7. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce en cours de validité ;
8. L'attestation de capacité financière délivrée par une banque en vue d'exécution de ce marché ;
9. Avoir une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
10. Les statuts de la société (personne morale);
11. Les spécifications techniques.

- Au niveau financière

1. L'acte de soumission ;
2. Le bordereau des prix ;
3. Le délai de livraison.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un ou l'autre de ces éléments entraîne le rejet pur et Simple de l'offre concernée lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 07/02/2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
AU SEIN DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR, DU
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE LA
SECURITE PUBLIQUE

NGENDABANKA Joseph
Général Major de Police

